



Mairie de VALS

Mairie de VALS

Réunion publique

Présentation du projet de PLU

7 Juin 2018



Nairie de VALS
Mairie de VALS

### Introduction par M. le Maire

Mairie de VALS

Mairie de VALS

Mairie de VALS

Mairie de 1

Mairie de VALS

Mairie de VALS

Mairie de VALS

Mairie de 1

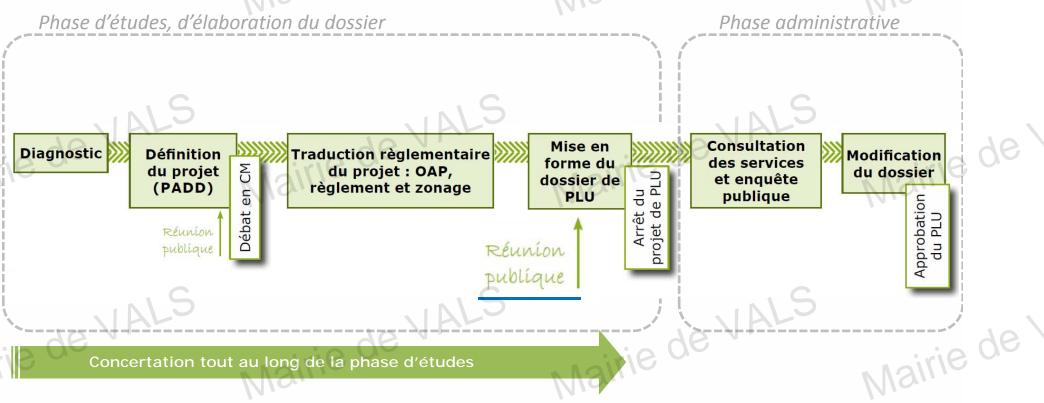
Mairie de VALS

Mairie de VALS

Mairie de VALS

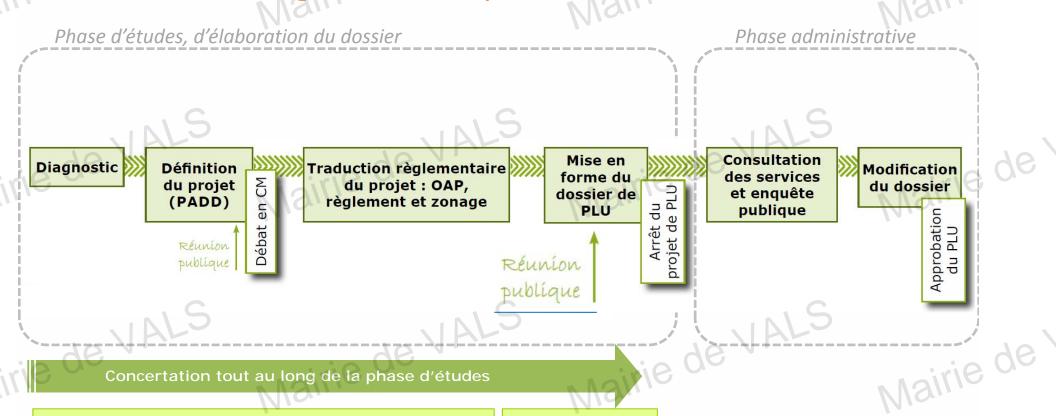
Mairie de 1

## Les grandes étapes de l'élaboration du PLU



Concertation tout au long de la phase d'études

## Les grandes étapes de l'élaboration du PLU



#### Concertation tout au long de la phase d'études

#### CONCERTATION

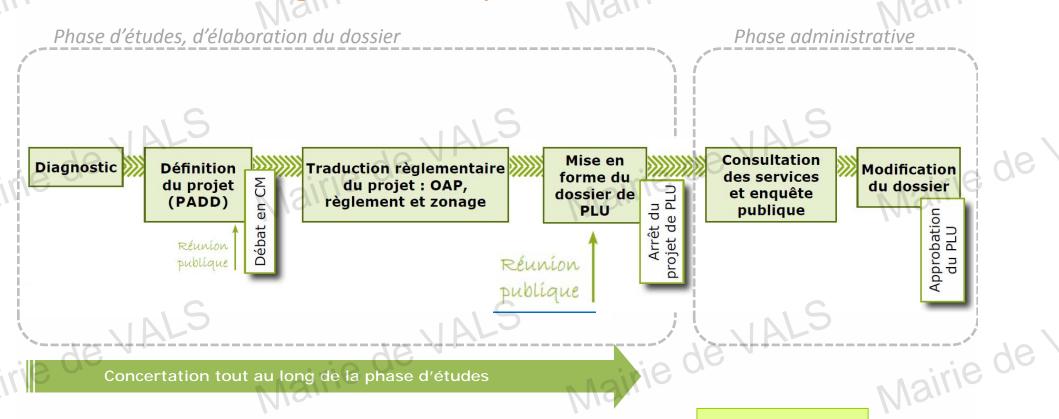
- Je m'informe
- Je consulte les documents mis à ma disposition en mairie
- Je consulte les articles d'information
- Je donne mon avis sur le projet communal :
  - sur le registre de concertation en mairie,
  - en réunion publique

!!!

Les remarques sur les intérêts privés ne seront pas prises en compte

!!!

## Les grandes étapes de l'élaboration du PLU



Concertation tout au long de la phase d'études

#### **ENQUETE PUBLIQUE**

C'est l'étape pour faire part de ses intérêts privés

## Dans quel contexte se déroule l'élaboration du PLU ?

- Le **Code de l'Urbanisme**, en constante évolution, du fait notamment des lois Grenelle, **ALUR ...:** 
  - **Principe d'équilibre**: entre le développement urbain et le développement rural, la préservation des espaces affectés aux Mairie de 1 activités agricoles et forestières, ainsi que la protection des espaces naturels et des paysages
  - Principe de diversité : des fonctions urbaines et de mixité sociale
  - Principe du respect de l'environnement : utilisation économe de l'espace, sauvegarde du patrimoine naturel et bâti, maîtrise de l'expansion urbaine et de la circulation automobile.
- Les documents de rang supérieur, et notamment :
  - Le futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays du Velay
  - Le **Programme Local de l'Habitat (PLH)** de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
- L'avis des personnes publiques associées: Etat, Chambre d'Agriculture, SCOT, ...

## Mairie Ordre du journe de VALS

- Rappel des grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Présentation du règlement graphique (zonage) et écrit

#### Temps d'échange

- Présentation des Orientations d'Aménagement et de **Programmation (OAP)**
- Outils complémentaires mobilisés
- Synthèse du potentiel de logements estimé Mairie de VALS

Temps d'échange

## Mairie Ordre du jourrie de VALS

- Rappel des grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- e de Présentation du règlement graphique (zonage) et écrit

#### Temps d'échange

Présentation des Orientations d'Aménagement et de zirie de VALS Programmation (OAP)

Mairie de \

- Outils complémentaires mobilisés
- Synthèse du potentiel de logements estimé Mairie de VALS

Mairie de VALS Temps d'échange VALS Mairie de VALS

Débattu en Conseil Municipal le 10/04/2017 et présenté en réunion publique le 29/05/2017

#### Axe 1

> Conforter la place de Vals-près-le-Puy dans le cœur urbain du Puy

#### Axe 2

> Poursuivre un développement urbain maîtrisé, moins consommateur d'espaces

#### Axe 3

> Conforter la diversité des fonctions urbaines et l'attractivité de Vals-près-le-Puy

#### Axe 4

> Préserver et valoriser les ressources naturelles et paysages du territoire

Conforter la place de Vals-près-le-Puy dans le cœur urbain du Puy Mairie de VALS

> Affirmer une ambitior démographique

> 3730 habitants à l'horizon 2030

> Prévoir un développement du parc de logements adapté à l'ambition démographique

> +16 logements par an en moyenne

> Diversifier l'offre en logements pour permettre des parcours résidentiels complets

Mairie de VALS

Mairie de VALS

- habitat diversifié (forme et taille)
  part de logements
- > part de logements adaptés

Mairie de VALS

### Poursuivre un développement urbain maitrisé, moins ORIENTATION 2 > consommateur d'espaces Mairie de VALS

- Favoriser une urbanisation rassemblée et fonctionnellement cohérente
- > Prioriser le développement de l'habitat au sein de l'enveloppe urbaine existante

Mairie de VALS

Mairie de VALS

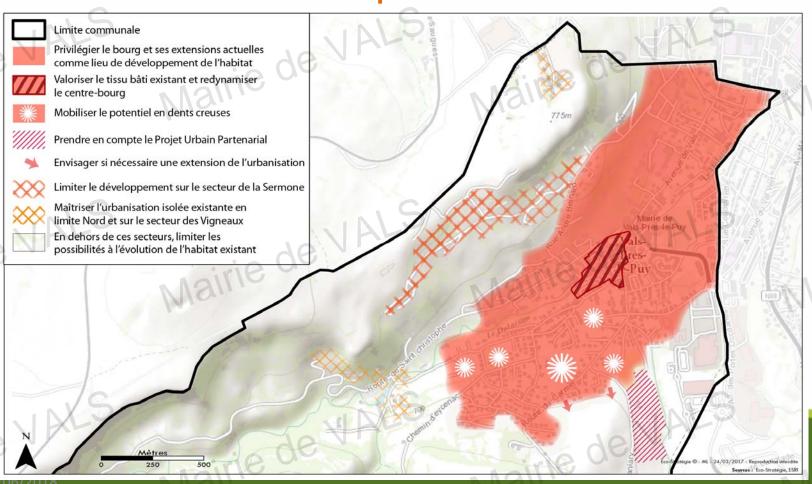
- > Approche différenciée entre le bourg et ses extensions, les secteur de la Sermone, les secteurs périphériques (Belle Plaine, Vigneaux)
- > densité moyenne de 18 logts/ha
- > 20% de logements dans le bâti existant
- Mairie de \ > 80% en construction neuve : besoin foncier d'environ 9 ha

Mairie de \

Prioriser les dents creuses

Mairie de VALS

## ORIENTATION 2 > Poursuivre un développement urbain maitrisé, moins consommateur d'espaces



- ORIENTATION 3 > Conforter la diversité des fonctions urbaines et l'attractivité de Vals-près-le-Puy
  - > Accentuer la valorisation du centrebourg et affirmer une centralité forte
  - Conforter la dimensionéconomique du territoire
  - Poursuivre l'amélioration des déplacements
- > Prendre en compte la desserte actuelle et future en réseaux et le potentiel des énergies

- > Compléter le maillage de voie
- > Encourage les transports en commun
- > Favoriser les modes doux

Mairie de VALS

Mairie de VALS

Mairie de \

Mairie de \

Préserver et valoriser les ressources naturelles et paysages du territoire Mairie de VALS

- > Préserver les composantes des paysages, source de qualité du cadre de vie
- > Favoriser le maintien, voire le développement de l'activité agricole Mairie de VALS
- Valoriser la dimension touristique du territoire
- > Préserver les espaces naturels du territoire et la biodiversité
- Tenir compte des risques impactant le territo

Mairie de VA

## Mairie Ordre du journe de VALS

Mairie de \

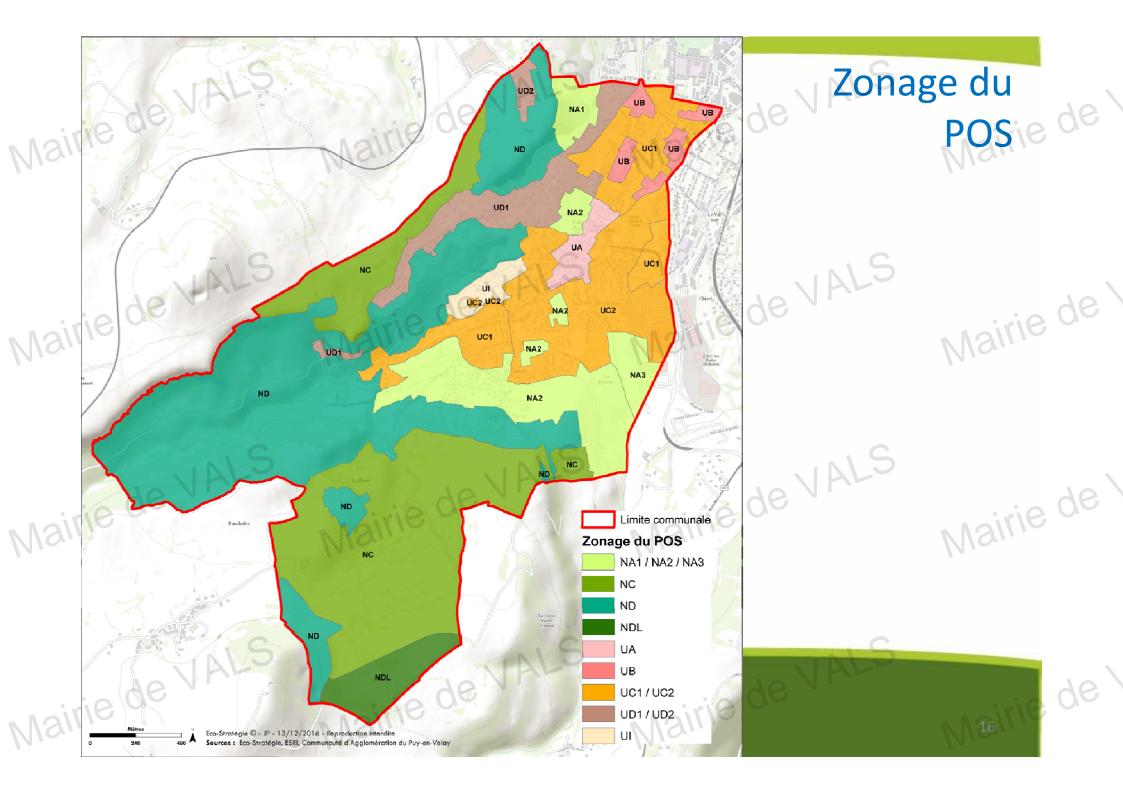
Mairie de \

- Rappel des grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Présentation du règlement graphique (zonage) et écrit

#### Temps d'échange

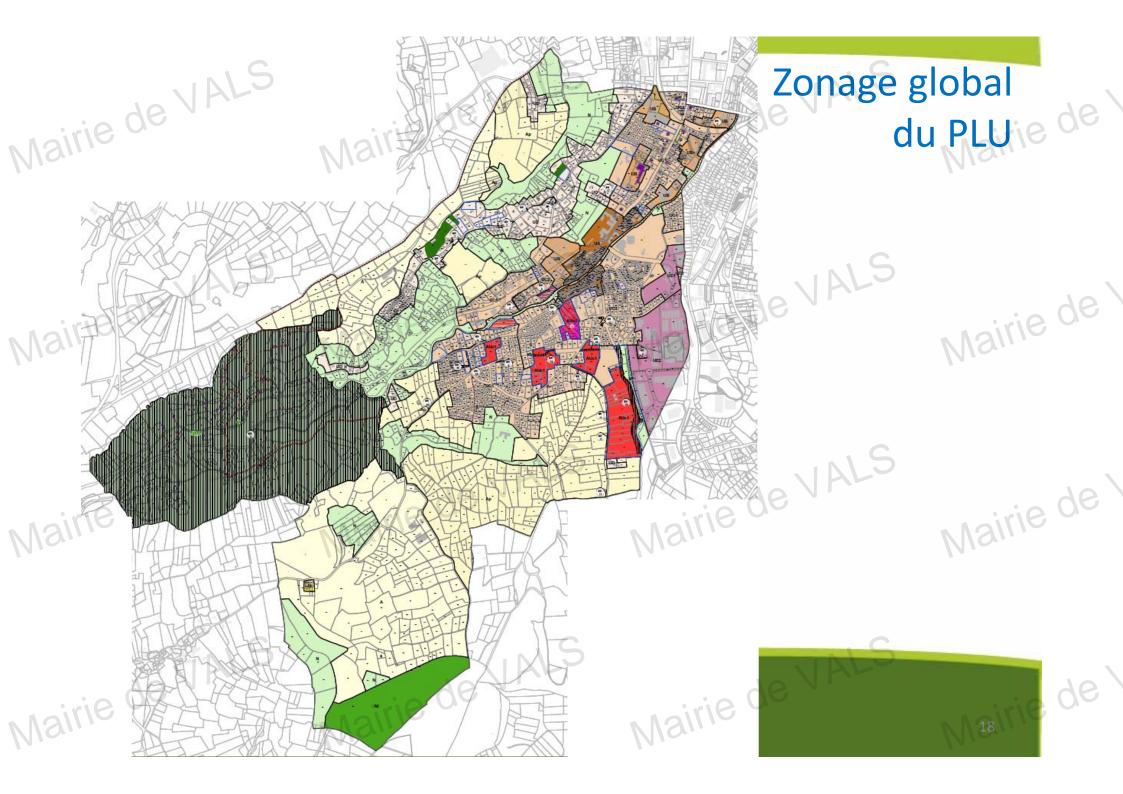
- Présentation des Orientations d'Aménagement et de zirie de VALS Programmation (OAP)
- Outils complémentaires mobilisés
- Synthèse du potentiel de logements estimé Mairie de VALS

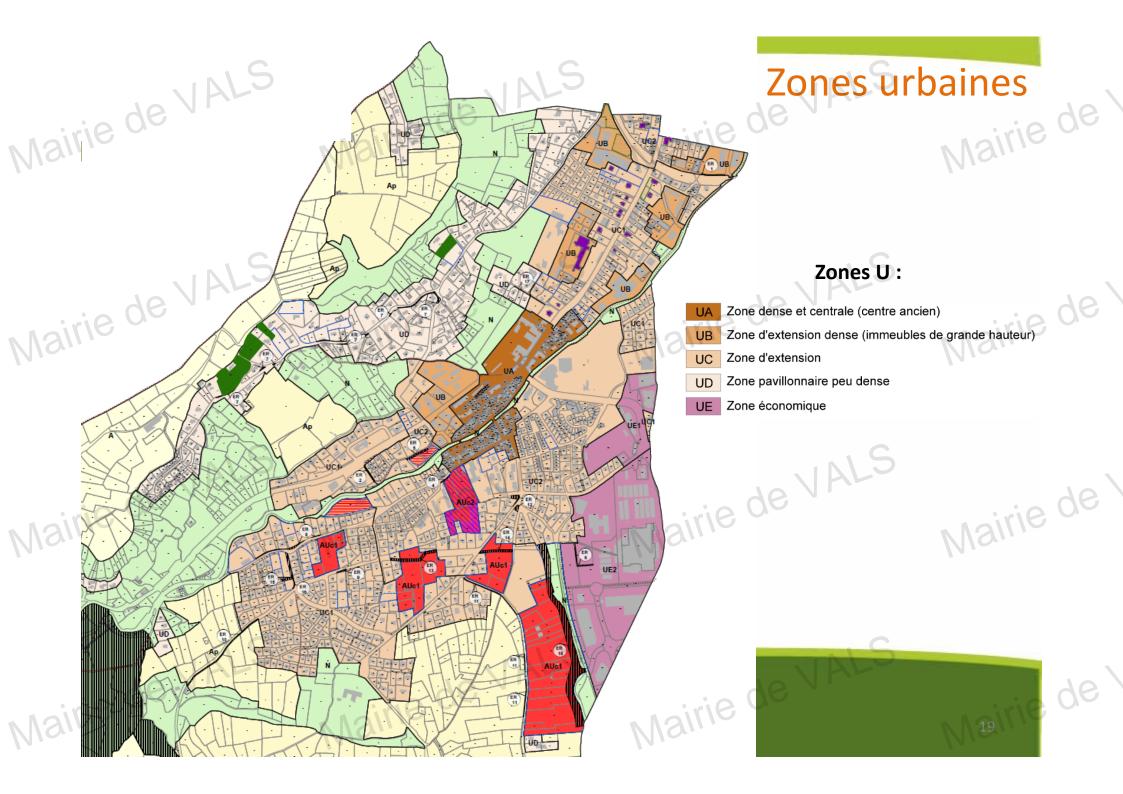
Mairie de VALS Temps d'échange VALS Mairie de Mairie

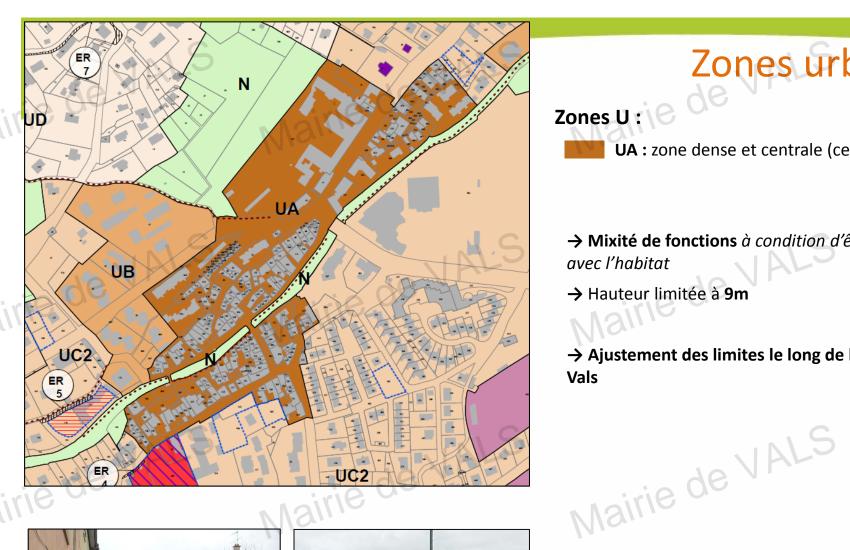


## Zonage global du PLU Mairie de \

Mair	• Les différents typ	es de zones :	S Zonage g	Joba Pdu PLU
Mairie	Zones urbaines U  → Zones immédiatement constructibles	Zones à urbaniser AU (ex NA)  → Zones constructibles à court, moyen ou long terme  → Zones soumises à Orientations d'Aménagement et de Programmation	Zones agricoles A (ex NC)  → Zones à vocation agricole → Zones non constructibles (sauf pour l'activité agricole et exceptions)	Zones naturelles N (ex ND)  → Zones à vocation naturelle → Zones non constructibles (sauf exceptions)
Mairie	de VALS 06/06/2018	Mairie de VAL	s Mairie de	TALS







#### Zones U:

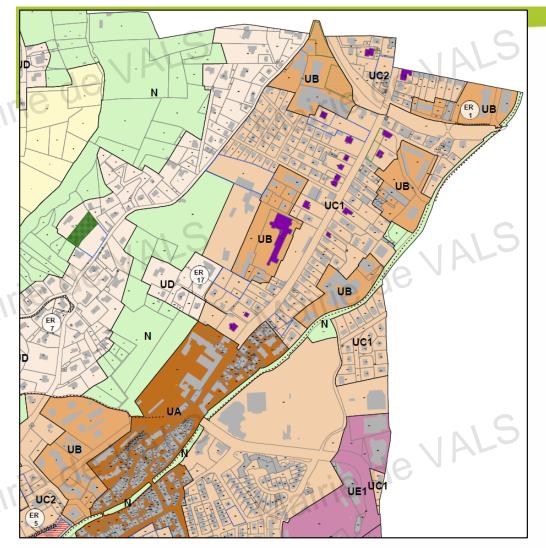


**UA**: zone dense et centrale (centre ancien)

- → Mixité de fonctions à condition d'être compatibles avec l'habitat Mairie de \
- → Hauteur limitée à 9m
- → Ajustement des limites le long de l'avenue de Vals







#### Zones U:

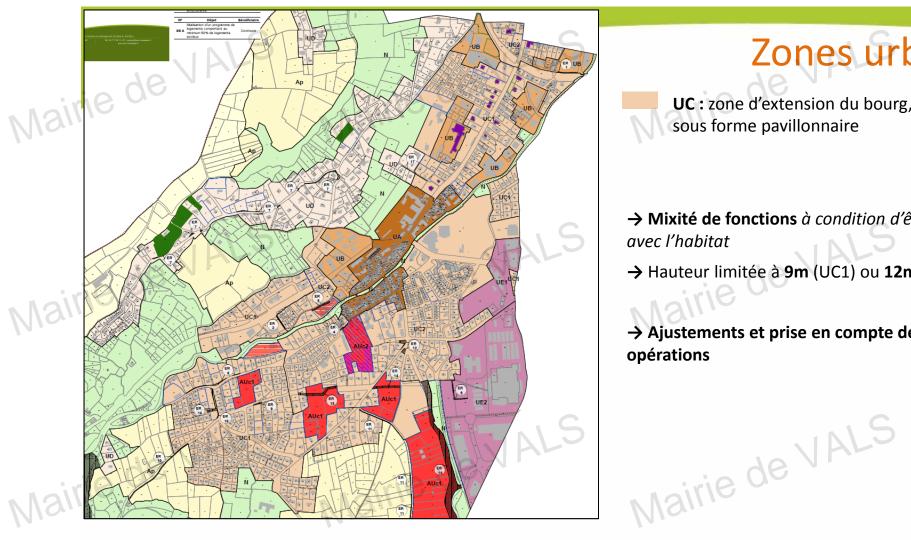


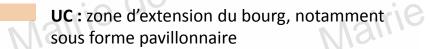
**UB**: zone d'extension dense (immeubles collectifs de grande hauteur)

- → Mixité de fonctions à condition d'être compatibles Mairie de 1 avec l'habitat
- → Hauteur limitée à 21m
- → Mise en place sur secteurs similaires
- → Ajustement pour prendre en compte du risque Mairie de VALS





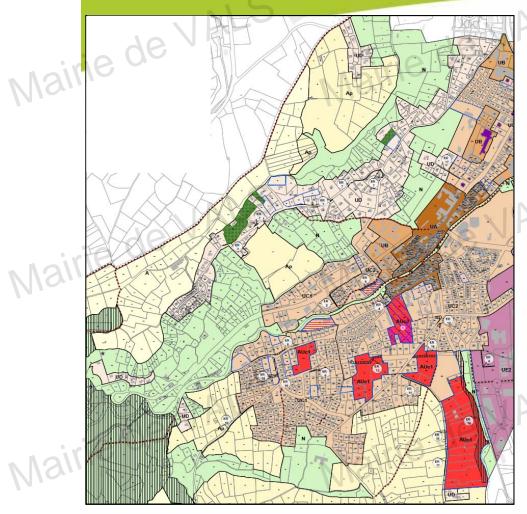




- → Mixité de fonctions à condition d'être compatibles avec l'habitat irie de \
- → Hauteur limitée à 9m (UC1) ou 12m (UC2)
- → Ajustements et prise en compte des nouvelles opérations





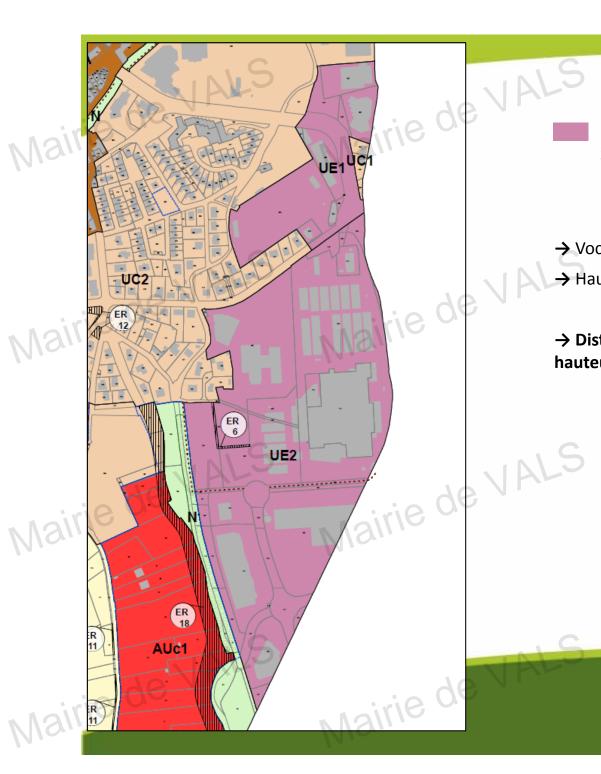


- **UD**: zone pavillonnaire peu dense, correspondant à des secteurs dont le développement est à limiter
- → Mixité de fonctions à condition d'être compatibles avec l'habitat irie de \
- → Hauteur limitée à 7,5m
- → Mise en place au niveau du chemin de la Borie Blanche

Mairie de VALS

→ Ajustement au tissu bâti existant





**UE :** zone économique, correspondant notamment à la zone commerciale de Chirel et aux activités proches

- → Vocation économique
- → Hauteur limitée à 9m (UE1) ou 12m (UE2)
- → Distinction UE1 et UE2 pour gérer différemment les hauteurs

Mairie de VALS

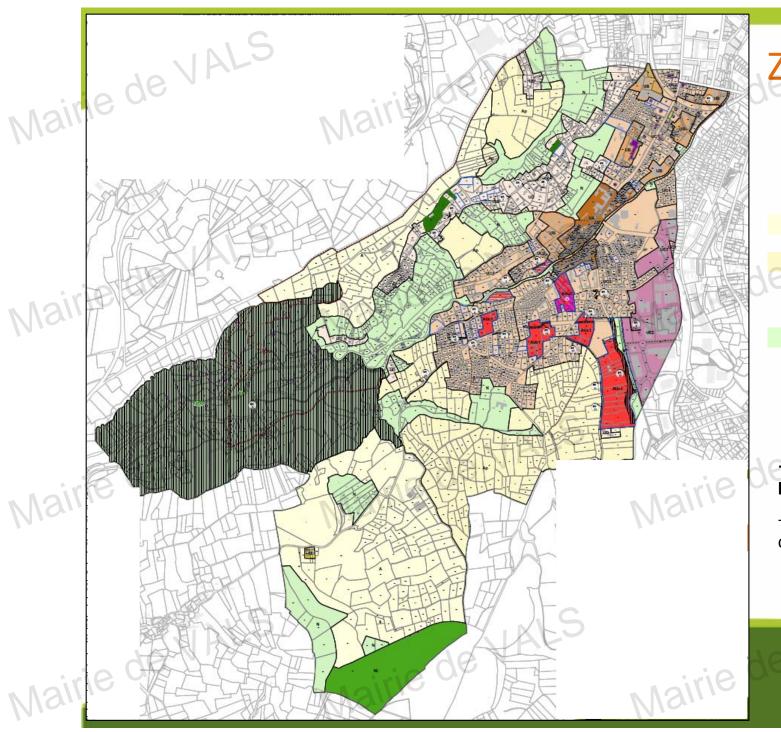
### Zones à urbaniser

**AUc**: zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat

- → Mixité de fonctions à condition d'être compatibles avec l'habitat
- Mairie de \ → Hauteur limitée à 9m (AUc1) ou 12m (AUc2)

Mairie de VALS

- → Secteur du PUP
- → Principales dents creuses



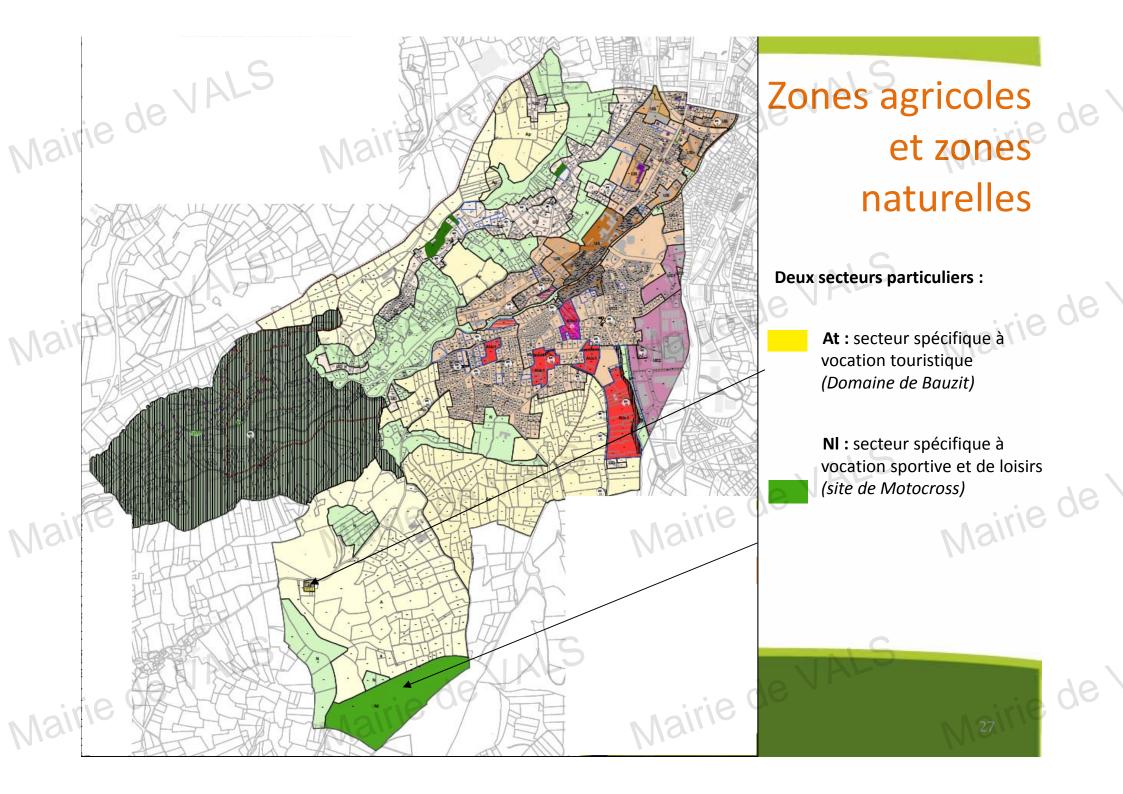
## Zones agricoles et zones naturelles

A: zone agricole

Ap: zone agricole non constructible, pour motif paysager et au regard des caractéristiques du site

N: zone naturelle et forestière

- → Evolution possible de l'habitat existant :
- irie de 1 - Extension et annexes, sous condition



Mairie de VALS Mairie de VALS Mairie de \ Temps d'échange Mairie de VALS Mairie de \ vairie de V Présentation du règlement graphique et écrit Mairie de VALS Mairie de VALS Mairie de VALS Mairie de \ Mairie de VALS Mairie de VALS Mairie de VALS Mairie de \

## Mairie Ordre du jourrie de VALS

Mairie de \

Mairie de \

- Rappel des grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Mairie de Présentation du règlement graphique (zonage) et écrit

Temps d'échange

- Présentation des Orientations d'Aménagement et de Outils complémentaires mobilisés airie de VALS Mairie de \
- Synthèse du potentiel de logements estimé Mairie de VALS

Mairie de VALS Temps d'échange VALS Mairie de VALS

## Orientations d'Aménagement et de Programmation

#### 7 secteurs:

- 1. « Secteur du Pôle Multi-Activités »
- 2. « Entre la route du Carmel et la rue Saint-Benoit »
- 3. « Entre la route du Carmel et le chemin d'Eycenac »
- 4. « Entre le chemin d'Eycenac et la rue Joseph Rumillet - Est »
- 5. « Entre le chemin d'Eycenac et la rue Joseph Rumillet - Ouest »
- 6. « Saint-Benoit Sud (Projet Urbain Partenarial (PUP)) »
- **7. « OAP multisectorielle »** (20 sites (en orangé ci-contre))



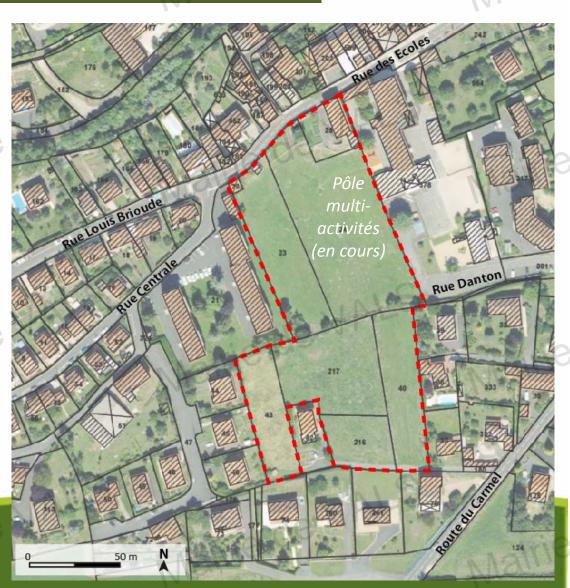




## de VALS « Secteur du Pôle Multi-Activités »

- En continuité du centre ancien
- Surface globale: 1,5 ha
- **Configuration complètement** enclavée et proximité immédiate au centre-bourg et aux équipements scolaires :

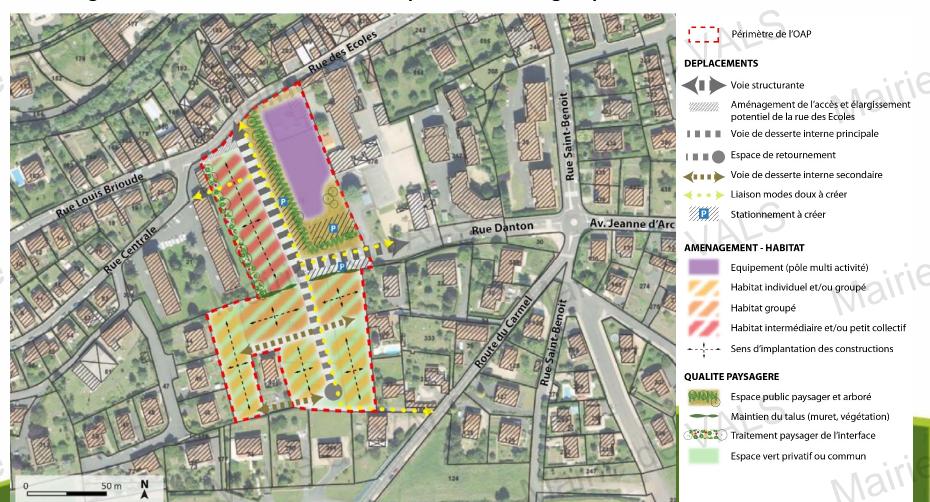
> secteur stratégique pour le développement communal et le renforcement de la centralité communale Mairie de VALS



## Orientations d'Aménagement et de Programmation Mairie de \

### « Secteur du Pôle Multi-Activités »

- Portion de logements accessibles et adaptés ; 50% de logements sociaux
- 31 logements minimum: intermédiaires/petits collectifs, groupés, individuels







## deVALS « Entre la route du Carmel et la rue Saint-Benoit »

- Non loin du centre de Vals
- **Environnement pavillonnaire**
- Surface globale: 1,2 ha
- Réseau TUDIP route du Carmel
- Configuration enclavée et relative proximité aux Mairie d'centralités :

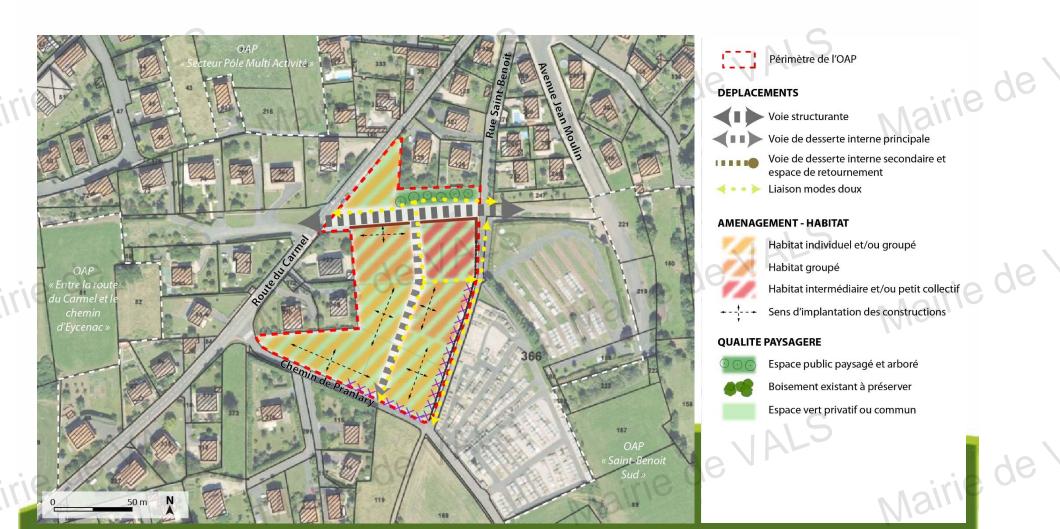
> secteur stratégique pour le développement communal



## Orientations d'Aménagement et de Programmation Mairie de \

#### « Entre la route du Carmel et la rue Saint-Benoit »

20 logements minimum: individuels, groupés, intermédiaires/petits collectifs







# « Entre la route du Carmel et le chemin d'Eycenac »

- Non loin du centre de Vals et du futur PMA
- **Environnement pavillonnaire**
- Surface globale: 2 ha
- Réseau TUDIP route du Carmel
- Configuration enclavée et relative proximité aux centralités :
- > secteur stratégique pour le développement communal Mairie de VALS



## Orientations d'Aménagement et de Programmation Mairie de \

#### « Entre la route du Carmel et le chemin d'Eycenac »

34 logements minimum: individuels, groupés, intermédiaires/petits collectifs







# « Entre le chemin d'Eycenac et la rue Joseph Rumillet – Est »

- Partie Ouest de l'extension du bourg
- **Environnement pavillonnaire**
- Surface globale: 0,8 ha
- Réseau TUDIP chemin d'Eycenac
- **Configuration enclavée**

> secteur stratégique pour le développement communal



#### Orientations d'Aménagement et de Programmation

## « Entre le chemin d'Eycenac et la rue Joseph Rumillet – Est »

- 13 logements minimum : individuels et groupés







# « Entre le chemin d'Eycenac et la rue Joseph Rumillet – Ouest »

- Partie Ouest de l'extension du bourg
- **Environnement** pavillonnaire
- Surface globale: 0,3 ha
- Réseau TUDIP chemin d'Eycenac
- Configuration enclavée
  - > secteur intéressant pour le développement communal



#### Orientations d'Aménagement et de Programmation

## « Entre le chemin d'Eycenac et la rue Joseph Rumillet – Ouest »

- 5 logements minimum : individuels et groupés







#### « Saint-Benoit Sud (Projet Urbain Partenarial (PUP)) »

- Continuité Sud du bourg
- Surface globale : 7,6 ha dont 6,2 en zone à urbaniser
- Périmètre faisant l'objet d'une démarche de PUP instaurée par délibération du Conseil Municipal en date du 16/03/2017 et 25/03/2017
- PUP répondant à l'intérêt général de l'aménagement d'ensemble de ce secteur pour le territoire, en termes de développement d'une offre diversifiée (dont sociale) de l'habitat et de redynamisation démographique



### Orientations d'Aménagement et de Programmation Mairie de \

#### « Saint-Benoit Sud (Projet Urbain Partenarial (PUP)) »

80 logements minimum : diversité de formats résidentiels (logements individuels, groupés, intermédiaires, petits collectifs)



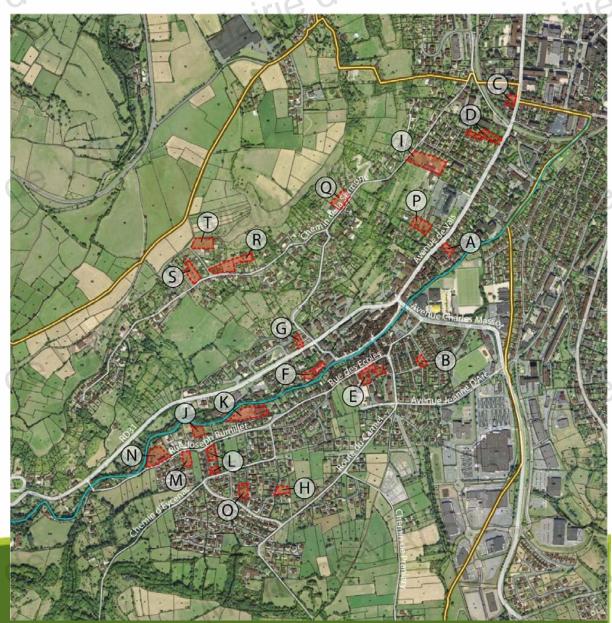
Mairie de



#### Orientations d'Aménagement et de Programmation

#### « OAP multisectorielle »

- OAP allégée, portant sur de multiples secteurs plus petits
- Gérer a minima le devenir de potentialités notables, notamment en matière de logement, pour prévoir une densité adaptée et établir quelques principes d'aménagement



#### Orientations d'Aménagement et de Programmation

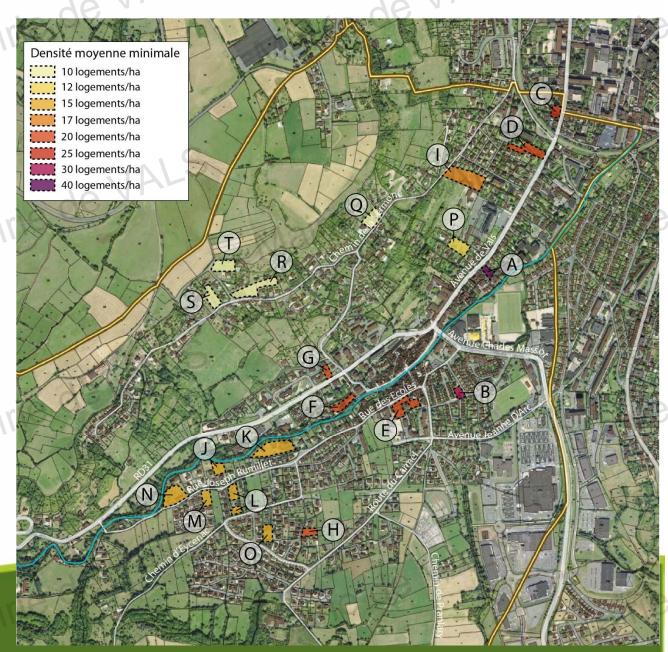
### « OAP multisectorielle »

#### **Programmation:**

- Densité minimale à respecter
- Formes d'habitat adaptées ; avec sur certains secteurs des formes à privilégier au vu du contexte

#### Quelques principes d'aménagement :

- Regroupement des accès
- Trame verte interne
- Le cas échéant,
   préservation des abords
   du Dolaizon



## Mairie Ordre du jourrie de VALS

Mairie de \

Mairie de \

- Rappel des grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Mairie de Présentation du règlement graphique (zonage) et écrit

#### Temps d'échange

Mairie de VALS Temps d'échange VALS Mairie de Mairie

- Présentation des Orientations d'Aménagement et de irie de VALS Programmation (OAP)
- Outils complémentaires mobilisés
- Synthèse du potentiel de logements estimé Mairie de VALS

### Emplacements réservés Outils complémentaires Mairie de Mairie Mairie Mairie de \

Mairie de VALS

Mairie de VALS

- Des liaisons modes doux
- Des voiries nouvelles ou à élargir
- Des aménagements de carrefour
- L'aménagement du Parc des Chibottes
- La réalisation d'un programme de logement social (près du PMA) Mairie de VALS Mairie de VALS

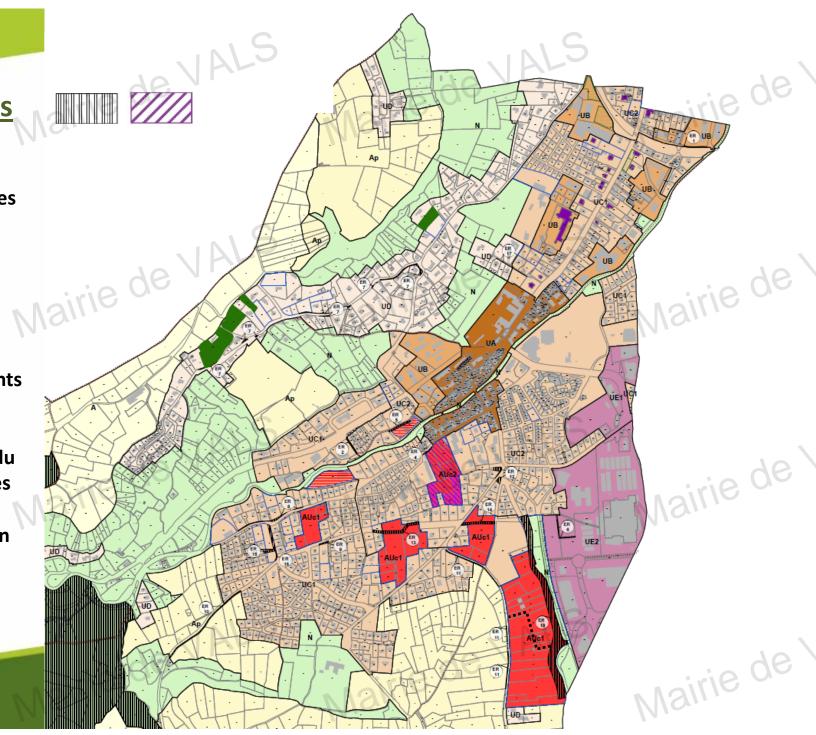
Mairie de \

Mairie de \

(de)



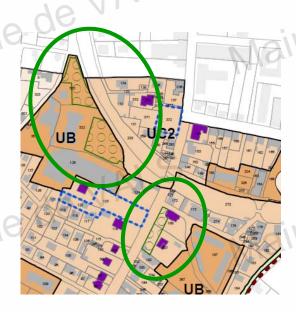
- Des liaisons modes doux
- **Des voiries** nouvelles ou à élargir
- Des aménagements de carrefour
- L'aménagement du **Parc des Chibottes**
- La réalisation d'un programme de logement social (près du PMA) Mairie de VAL



### Espaces boisés classés



Des éléments remarquables à préserver : bord du Riou, parc de l'Inspection Académique, avenue de Vals, pins boulanges rie de VALS dans le parc des Chibottes





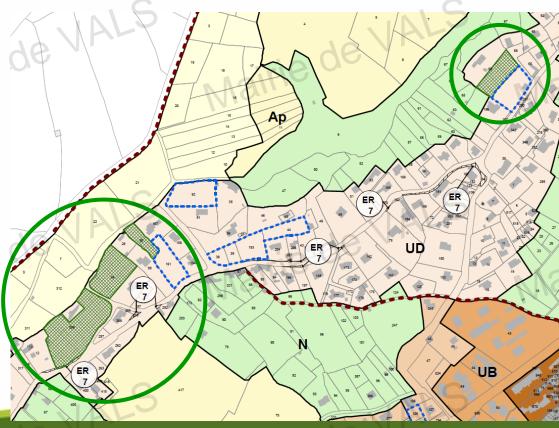


## Outils complémentaires Eléments végétaux de paysage à préserver

Espaces situés sur le secteur des coteaux de la Sermone, ayant une valeur paysagère en raison de leur caractère boisé et de leur organisation traditionnelle en terrasse (muret

de pierres sèches).





Bâtiments remarquables le long de l'avenue de Vals





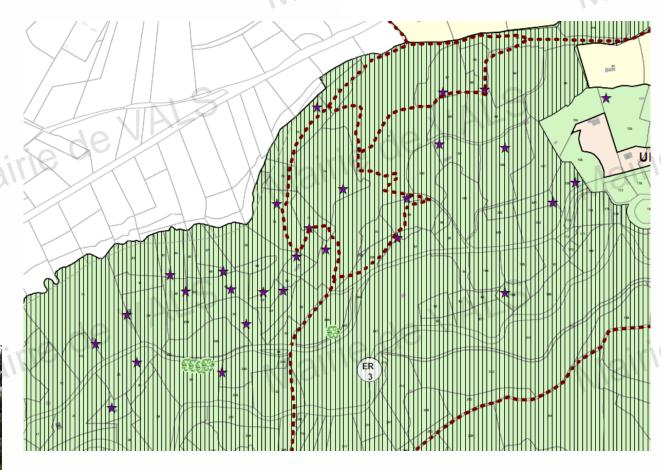
### Outils complémentaires Mairie de 1

#### Petit patrimoine à préserver



**Chibottes** 

Mairie de VALS





## Continuité piétonne à préserver/créer

Mairie de VALS

- Chemins de randonnée (GR 65, GR700), parcours des Chibottes
- Liaison piétonne au sein de lotissements réalisés, à conserver
- Liaison le long du Dolaizon, existante et à créer en direction du **Puv-en-Velav**
- Liaison à aménager le long du bief Mairie de VALS Mairie de VALS

Mairie de \

Mairie de \

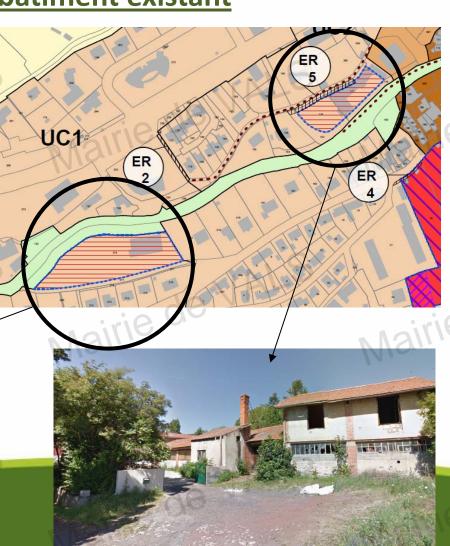
### de VALS Outils complémentaires

#### Secteurs au sein desquels la délivrance du permis est subordonnée à la démolition du bâtiment existant



- 2 secteurs:
  - Ancienne porcherie
  - Ancien hangar agricole
- Secteurs identifiés comme sites de renouvellement urbain potentiel
- Eviter le maintien d'une friche





## Mairie Ordre du jourrie de VALS

Mairie de \

Mairie de \

- Rappel des grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Mairie de Présentation du règlement graphique (zonage) et écrit

#### Temps d'échange

Mairie de VALS Temps d'échange VALS Mairie de Mairie

- Présentation des Orientations d'Aménagement et de irie de VALS Programmation (OAP)
- Outils complémentaires mobilisés
- Synthèse du potentiel de logements estimé Mairie de VALS

## Mairie de 1

### Estimation du potentiel logements Potentiel de création de logements en construction neuve, sur foncier non bâti

	Surface	Potentiel logements <u>brut</u>
Secteurs encadrés par des OAP	13 ha	232 logements
Autres potentialités foncières non encadrées	2 ha	19 logements
TOTAL	<b>15</b> ha	251 logements

- → Un potentiel théorique, conditionné à la disponibilité effective du foncier concerné
- → Nécessité de tenir compte du phénomène de **rétention foncière** :
- **TOTAL** avec rétention foncière globale de 50%, sauf sur Saint-Benoit Sud

165 logements

→ Potentiel compatible avec le PADD et le projet de SCOT du Pays du Velay, qui prévoient une moyenne de 13 logements en construction neuve par an.

#### Estimation du potentiel logements

Mairie de VALS

#### Potentiel de création dans le bâti existant, sur foncier déjà bâti

- Secteurs de renouvellement urbain identifiés
- Remise sur le marché, réhabilitation de 10% des logements vacants **TOTAL estimé : 34 logements**

Mairie de VALS

TOTAL estimé : 34 logements

→ Potentiel compatible avec le PADD, qui prévoit une moyenne de 3 logements par an mobilisés de cette manière, sans consommer de foncier neuf.

Mairie de VALS

Mairie de \

### Temps d'échange

Mairie de VALS

Mairie de VALS

Mairie de \

- Présentation des Orientations d'Aménagement et de **Programmation (OAP)**
- Outils complémentaires mobilisés

Mairie de VALS

Mairie de VALS

Mairie de VALS

Synthèse du potentiel de logements estimé





Mairie de VAL

Mairie de VALS

Réunion publique

Présentation du projet de PLU

Merci de votre attention

7 Juin 2018

